l'emploi, à la santé des utilisateurs.

Changer les pratiques, tendre vers le bio, voire plus !

Picardie Nature a souhaité investir ce domaine et cette cible que sont les jardiniers amateurs en créant le **réseau jardinage agroécologique**, pour atteindre plusieurs buts.

En tout premier lieu, contribuer **à préserver l'environnement et favoriser la biodiversité**, car les jardins, quels qu'ils soient, sont bien souvent dans les zones urbanisées les derniers refuges de biodiversité, notamment pour la faune (oiseaux, insectes, micro-mammifères, reptiles…).

Même si les lobbies de la chimie continuent de présenter leurs produits comme étant peu nocifs pour la santé, il paraît aujourd'hui évident que le premier principe de précaution veut de s'en passer totalement. Les principes de base du jardinage agroécologique passent par l'arrêt total de l'utilisation des produits chimiques de synthèse afin de **garantir une alimentation saine.**

Le jardinage agroécologique est une réponse tout à fait adaptée à la **recherche d'autonomie alimentaire** puisqu'elle peut être mise en œuvre partout, même sur de très petites surfaces de culture, et dans une recherche d'économie et de qualité des aliments produits. Grâce à des changements de techniques (culture sur buttes, semis sous couverts…), une certaine autonomie, sans pour autant aller jusqu'à l'autarcie, peut être facilement atteinte et générer des économies (baisse des dépenses équivalente à 1 mois de salaire pour les ménages à revenus modestes).

L'agroécologie **favorise aussi les liens sociaux et intergénérationnels** en proposant de faire se rencontrer et échanger des personnes de tous horizons et de tous âges afin de rétablir les connexions et restaurer des pratiques simples, adaptées aux lieux et qui ont fait leurs preuves.

Pour le moment, le réseau fonctionne par la tenue de stands, d'ateliers de jardinage et l'organisation d'événements plus conviviaux tels que visites d'étude de jardins, piques-nique thématiques…

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le réseau et la liste de diffusion sur le jardinage agroécologique, n'hésitez pas à contacter :

Contactez
Catherine Lawnizack
03 23 70 54 15
catherine.lawnizack@sfr.fr

• Huile de schiste, où en sommes-nous ?

Par Yves Maquinghen
Chargé de mission environnement

Des arrêtés préfectoraux accordés dans le cardre du permis de Château-Thierry...

Dans le recueil des actes administratif de Seine et Marne du 28 juin 2012, apparaissent 3 arrêtés préfectoraux modifiés portant sur la réalisation de 3 forages de recherches par la société Toréador sur le permis exclusif de recherches de Château-Thierry. Les communes de DOUE, JOUARRE et SIGNY-SIGNETS sont concernées.La principale modification est qu'il ne sera pas utilisé de boue aux hydrocarbures avant la cimentation du cuvelage..

Ces projets que nous ne voulons pas se concrétisent de plus en plus avec des mesurettes destinées uniquement a rassurer